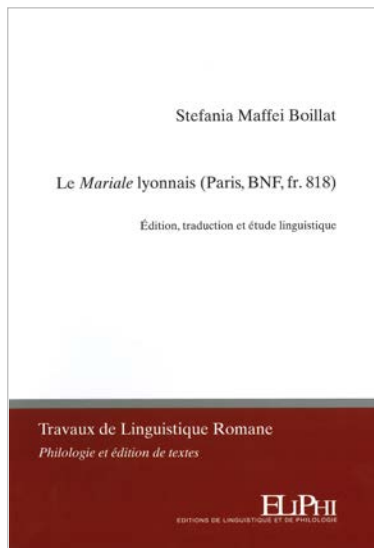


Sélection d'ouvrages présentés en hommage
lors des séances 2017 de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres.



« J'ai l'honneur de déposer sur le bureau de l'Académie l'ouvrage de Stefania Maffei Boillat, *Le "Mariale" lyonnais (Paris, BNF, fr. 818). Édition, traduction et étude linguistique*, Strasbourg, Éditions de Linguistique et de Philologie [Travaux de Linguistique Romane. Philologie et édition de textes], 2015.

Dans ce livre, M^{me} Maffei Boillat nous fait découvrir une compilation de miracles mariaux agencée dans les années 1220-1230 pour prendre place dans un légendier méthodique, telle qu'il y en eut beaucoup au long du Moyen Âge, en latin comme dans les langues vernaculaires. Cet ensemble n'est pas le plus accompli du genre. Et cependant, l'édition de M^{me} Maffei Boillat est certainement l'une des plus importantes dont l'on dispose. Non donc en raison de la valeur littéraire du recueil, qui mêle traductions originales du latin et emprunts à des compositions françaises antérieures à juste titre plus célèbres (*Vies des Pères*, *Gautier de Coincy*), ni même en raison de l'intérêt culturel inhérent à ce type de textes, mais en raison de la langue dans laquelle ils se présentent. En effet, les récits rassemblés dans le ms fr. 818 de la BNF constituent, à des degrés divers (les légendes hagiographiques en prose des f. 154-275 sont nettement plus dialectales que les récits versifiés qui les précèdent) un des rares témoins littéraires de l'aire linguistique francoprovençale, "la plus modeste" de "toutes les langues romanes" (Mgr Gardette). Pour mémoire, ce territoire qui n'a cessé de se rétrécir au cours des siècles et n'a jamais connu de langue unitaire supradialectale, couvre aujourd'hui le Centre-Est de la France, la majeure partie de la Suisse Romande, la vallée d'Aoste et les hautes vallées piémontaises. À reprendre les études des spécialistes, les écrits littéraires francoprovençaux antérieurs au xvi^e siècle se comptent sur les doigts de la main : trois textes seulement qui soient vraiment dialectaux (fr. 818 : légendes en prose, *Somme du Code*, œuvres de Marguerite d'Oingt), une dizaine d'autres qui présentent des traits francoprovençaux plus ou moins denses épars sur un fond de scripta bourguignonne (fr. 818 : *Miracles de Notre Dame*, *Florimont*, *Bel Inconnu*, Hugues de Berzé, *Joufroi de Poitiers*, Thomas le Bourguignon) ou comtoise (Albéric de Besançon [alias Pisançon], Robert de Boron, Priorat, *Ysopet de Lyon*), voire poitevine (*Girard de Roussillon*).

Le manuscrit fr. 818 illustre à lui seul la complexité langagière francoprovençale et les enjeux littéraires de la diversité. Il montre combien les différences de scripta peuvent être accusées au sein d'un ensemble que l'on attendrait unifié, puisque composé par un seul auteur et copié par un seul et même copiste (je parle ici des f. 1-224a), originaires par surcroît l'un et l'autre de la même région (Lyonnais) : scripta bourguignonne avec saupoudrage de traits lyonnais pour les miracles versifiés, scripta résolument francoprovençale (de type lyonnais également) pour les légendes en prose. La scripta est encore plus dialectalement typée dans la seconde moitié du légendier sous la plume d'un second copiste lyonnais (f. 224-275), tandis que son successeur immédiat, lui, non content d'opter pour une scripta résolument francisante (f. 276-308), relira l'ensemble du volume le grattoir à la main et entreprendra de "rectifier" systématiquement les

dialectalismes les plus flagrants. Tout cela est soigneusement exploré par M^{me} Maffei Boillat et, rigoureusement mis en perspective, donne naissance à une impressionnante “Étude de la langue du *Mariale*” (p. 63-132), où sont exposés “méthodiquement les traits dialectaux relevant de la phonétique, de la morphologie et de la lexicologie (avec parfois des occurrences qui permettraient d’antidater certains termes). Le souci d’ouverture affiché par l’éditrice pour rapprocher les faits linguistiques observés dans le *Mariale* lyonnais de ceux des autres textes médiévaux produits en territoire francoprovençal aboutit à une synthèse remarquable – la plus complète à ce jour en français – qui servira de guide à tous ceux qui s’aventureront dans le champ des études francoprovençales”. C’est un maître en la matière qui parle (Fr. Zufferey, Préface, p. XII), et je ne vois pas comment on pourrait le contredire. Ajoutons que l’établissement du texte de l’édition est, lui aussi, techniquement impeccable. Si donc je ne peux me retenir d’exprimer deux petits regrets de chartiste ronchon – le premier, que M^{me} Maffei Boillat n’ait pas manifesté plus de curiosité pour le volume en tant que tel (facture) ; le second qu’elle n’ait pas prêté davantage attention à la présence prévisible, en arrière-plan des énoncés, des deux modèles prégnants que sont pour tout religieux la Bible et la liturgie – on comprendra que cela n’enlève rien à l’admiration que j’éprouve pour son magistral travail de philologue.

Quelques remarques à propos des textes, édition et traduction : V, 23 cf. A. Jal, *Nouveau glossaire nautique. Révision de l’édition publiée en 1848*, Paris, 1988, p. 80 ; 60 *va comandant* : plutôt “recommandait” ; VII, 59 *En “avec”* est troublant ; ne pourrait-il s’agir d’une méprise pour *Ou* (cf. XXIV, 46) ? ; 83 “respect”, qui relève du même registre que *paor*, ne convient pas pour rendre *amor*, pas plus que “retrouver le chemin de la piété” ne rend *torn[er] a m’amisté* ; X, 66 *recorder* ne peut être employé absolument ; le pronom complément, exprimé sous la forme requise par le premier verbe, *penser*, est commun aux deux verbes (“elle réfléchissait à cela et se le remémorait”) ; 67 *braire* évoque les cris plus que les pleurs (cf. *clamor* 74) ; XIV, 81 *a tire* : n’est-ce pas plutôt “à mesure qu’ils arrivaient” ? ; XV, 158 *desveillie* : la traduction “au prix de veillées” est bizarre ; comprendre tout simplement “bien réveillée”, c’est-à-dire dans un état de pleine conscience, opposé à l’état de *dormir* (115) qui est celui de la vision ; XXI, 6 plutôt “il distribuait des aumônes fréquentes (*costumers*) et généreuses (*larges*)” ; 33 “l’évêque lui adressa de douces paroles” dit la traduction ; peut-être, mais la suite montre surtout qu’il révéla à son neveu l’identité du coupable et les raisons de son geste ; dans ce contexte, *bel* renvoie à l’élévation morale des propos ; 60 non pas l’avarice “que tu as manifestée”, mais “qui s’est emparée de toi” ; 63 *primaz* : “prélats” ; XLVIII, 34 la construction elliptique *molt desire por quoi* + interr. ind. (“je désire savoir pourquoi”), bâtie sur le même patron que *tramist ... c’a lui venist* (XIV, 36), se suffit à elle-même ; l’ajout de *savoir* serait superflu (cf. Buridant § 591c) ; 48 la simple lecture de *saluement* au lieu de *salvement* rendrait le vers juste ; LV, 6 les *hores* ne sont pas n’importe quelles “prières”, d’autant que l’auteur prend soin de préciser que le moine les disait *enterines*, c’est-à-dire qu’il récitait chaque office dans sa totalité à l’heure requise (12) ; 44 je ne vois pas comment construire *quar costume l’a* ; 49 Le *Venite adoremus* n’est pas un “cantique d’adoration de Dieu” quelconque, c’est l’invitatoire des matines de Noël (Ps 94, 6) ; la référence du bréviaire aurait été plus utile qu’un renvoi au dictionnaire de Ch. Labre ; LVIIa, 4 Lire *Que por (sa) douçor qu’i est assise* (?) ; 35-36 la traduction n’a

rien à voir avec ce que dit le texte ; il n'est pas question d'assimiler les païens ou les infidèles à des *bestes*, mais de rendre gloire à Dieu qui "peut mettre des paroles véridiques non seulement dans ma bouche, mais aussi dans celle des animaux", l'ânesse de Balaam étant la première et la plus célèbre d'une longue lignée hagiographique de *bestes mues* clairvoyantes et clairdisantes (Nb XXII) ; 78 (note) il me semble avoir déjà rencontré des occurrences où *texte* est fém. ; 94 plutôt : "visage pur" ; 128-129 plutôt : "arrivée au port, elle s'en va vers la haute mer, portée par les flots" ; 142-143 le texte ne dit en rien ce que la traduction suppose ; comprendre, avec non répétition du verbe *estoit* commun aux deux propositions : "se dirent que cela défiait le sens commun/que rien de cela n'était normal et que l'on ne pouvait rien faire contre Dieu" ; 193 qu'est-ce que *En* ? Une erreur pour *ou* "où" ? ; 239 quel "tourment" ? Compte tenu du démonstratif *cest*, l'*essil* auquel pense l'auteur, comme le compositeur du *Salve regina* avant lui, ne peut être que l'exil de ce bas monde ; LXI le chant de louange de l'aveugle est un centon des hymnes à la Vierge les plus populaires *Ave maris stella*, *Sub tuum presidium*, *Alma redemptoris mater* etc ; LXII, 109 comprendre "comme il convient (pour respecter la hiérarchie)" ; l'ordre traditionnel est bouleversé pour mettre à l'honneur les vierges ; LXV, 66 les *peines* en question sont les peines d'enfer ; LXVI, 58-59 "Cette maison, la première que nous avons consacrée en son nom..." ; LXX, 65-70 : telle quelle, la phrase n'est pas constructible ; la traduction contourne la difficulté en escamotant le subordonnant *come*. Il faut imprimer : *Cil qui lo poise a esgardé Et* (*Que* résulte d'une erreur de lecture perpétuée par la tradition ; cf. plus bas), *come rien n'i a gasté Co qu'il avoit* [*ars* ? cf. la note] *devotement A Deu et a la Virge eusement, Donc atrove ceste merveille* ; 82 *celebrables* "illustre" ; LXXII, 14 ne peut-on conserver "beau parler" ? ; 72 et note : le *Et* initial cache un *que* originel (confusion de lecture inverse de LXX, 66) ; 76 je ne comprends pas *si quant* ; LXXVI, 11 *qui* ou *qu'i* ? ; 18 il ne s'agit pas de l'œuvre politique de l'empereur, mais de ses vices (17) et de ses œuvres (actes mettant en jeu le salut de la personne) ; LXXVIII, 33-38 : l'éditrice n'a pas reconnu l'arrière-plan du Livre de Job et la topique de la tribulation signe de l'élection ; on oubliera donc l'image du nourrisson "poussé par des inspirations divines" (?) et on comprendra plus conventionnellement : "L'enfant était innocent, qui était battu par le fléau divin [il est infirme]. Il ne savait pas ce qu'il faisait, en innocent qu'il était. Bien qu'il n'ait commis aucun péché, il était frappé par Dieu".

À propos de l'introduction : ch. I : Parfois les caractéristiques matérielles d'un manuscrit sont porteuses d'indices utiles à la reconstitution de la tradition textuelle, qu'il serait dommage de ne pas exploiter. Deux exemples ici. Que le ms 818 ne soit pas le manuscrit original de la compilation (p. 3), le volume le dit de lui-même, sans préjudice des arguments de critique verbale mis en avant, plus ou moins sujets à caution. En effet, la table des textes insérée entre le prologue de la compilation, emprunté à Gautier de Coincy, et le premier texte retenu (*Concepcion* de Wace), f. 3r-4v, n'est en aucun cas la table des rubriques du volume (p. 15). Il convient d'être bien clair sur ce point. Il suffit de comparer les intitulés de la table avec les intitulés des rubriques effectives inscrites dans le corps du livre pour être persuadé que celles-ci n'ont jamais pu être copiées sur celles-là (ex. : X table *De la fame qui avoit perdu le nés de maladie* vs *De la dame de Chartrain que NDSM gari del chancre* ; XIV table *Coment fu apaie la discorde des dous papes* vs *Coment pape Innocent vainqui Pierre Leon par l'aide SM* ; XVIII table *Del*

Sélection d'ouvrages présentés en hommage
lors des séances 2017 de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres.

segretain que la Virge delivra del deable vs Del moine qui aloit a sa garce en une nef qui afonda et ND le garenti ; en outre une demi-douzaine de textes identifiés dans la table sont dépourvus de rubriques dans le volume). Les titres donnés par la table sont des titres synthétiques, dont on pourrait sans doute retracer l'historique à travers les collections de miracles latines puis romanes ; les titres des rubriques effectives sont plus analytiques. Ils ne peuvent procéder sans intermédiaire des intitulés de la table primitive, mais impliquent une lecture directe des textes, qui n'étonnera pas si on en impute la rédaction au rubricateur (ce que rien ne prouve), puisque, on le sait, celui-ci effectua une relecture méthodique de la copie. Or la distorsion cesse avec le miracle XXXI, f. 50a – c'est-à-dire avec le premier texte entièrement copié sur le cahier commençant au f. 49 ; à partir de ce seuil, le rubricateur restant le même, les rubriques effectives ne diffèrent plus des intitulés liminaires théoriques que par des détails graphiques et il n'y a plus de rubriques blanches (celles-ci sont concentrées dans le 4^e cahier). Pourquoi ? Comment ? Je n'en sais rien, mais il est certain qu'il y a dans ces données factuelles matière à s'interroger sur les modalités pratiques de la fabrication du volume et de la circulation du ou des modèles. Autre exemple, plus immédiat, l'écriture (p. 15, 144). Grâce aux reproductions jointes à l'édition, on constate que le copiste A donne au tracé de la ligature *et* une forme spécifique, proche dans son image de celle que produit l'abréviation *que* (*q* barré courbe). C'est une forme ancienne qu'il perpétue ; elle a été source de confusion entre les deux conjonctions à plus d'une reprise, de la part de copistes qui ne la reconnaissaient plus ou dont la lecture expéditive s'embarrassait peu de cohérence grammaticale. Cette confusion s'est aussi produite ici, à un stade indéterminé de la tradition, à LXX, 66 et LXXII, 72, où le texte corrompu pourrait donc être amendé en confiance. P. 19 et n. 103 : je doute que le manuscrit ait été confectionné dans un *scriptorium* monastique : nous ne sommes plus au xii^e siècle (le renvoi à l'ouvrage de Lesne n'est pas opportun) ; en ces années 1220-1230 le contexte de la librairie est en pleine mutation. P. 40, n. 82 : il existe des études historiques récentes plus pertinentes. P. 125 : *h* initial et intérieur me semble faire partie de la panoplie bourguignonne. P. 269 : que faut-il entendre par "la foi chrétienne et catholique" ? »

Geneviève HASENOHR
Le 10 février 2017

*Le "Mariale" lyonnais (Paris, BNF, fr. 818).
Édition, traduction et étude linguistique*

[ELiPhi](#)

